

Les seuls décrets qui soient valables pour les élections sont ceux du gouvernement central de Paris du 28 janvier. Comment donc la délégation triumvirale, dont les pouvoirs sont révoqués, voudrait-elle persister à maintenir ceux du 31 et à charger les préfets et les commandants militaires de les exécuter ? Ces décrets des suspects ne peuvent être acceptés par les électeurs, et c'est user du droit le plus légitime, et remplir un devoir sacré de patriotisme que de proclamer et de démontrer les erreurs et les dangers de ces décrets.

(Internationale.)

Dépêches télégraphiques

(Se voir particulier du Journal de Roubaix.)

Bordeaux, 2 février.

M. Laverlujon a accompagné M. J. Simon à Bordeaux. MM. Picard et Jules Ferry sont attendus.

Bordeaux, 3 février.

Les délégués des Comités républicains de toutes les villes de la France arrivent à Bordeaux.

Une réunion a eu lieu hier soir au théâtre Louis, 8,000 personnes y assistaient.

On a envoyé auprès de M. Gambetta pour lui demander s'il acceptait la présidence d'un Comité de salut public. M. Marion, en venant, a dit que M. Gambetta était absent, qu'il avait vu M. Laurier, mais que les détails de l'entrevue ne pouvaient être rendus publics aujourd'hui.

Garibaldi a répondu à l'invitation de la commission municipale de Nice qu'il acceptait la candidature à la ville.

Le maire et les adjoints de Lyon sont partis pour Bordeaux. Le *Sicéle* et la *Gironde* protestent contre la cession des provinces de l'Est.

Le *Sicéle* dit : « Que la délégation de Bordeaux se rappelle qu'elle est toujours le gouvernement de la défense nationale. Sa mission est de prolonger jusqu'au bout la résistance. Que le pays, de son côté, ne désespère pas de lui-même, qu'il prouve en choisissant des représentants incapables d'accepter l'humiliation de la France, qu'il est résolu à accepter les sacrifices plutôt que de subir une paix honteuse. »

Tout peut être réparé.

Londres, 4 février.

La Conférence a été ajournée au 7 février.

Le consul anglais à Dieppe télégraphie qu'il est encore impossible d'expédier des lettres d'Angleterre à Paris, mais que la permission en sera accordée prochainement.

Le *Times* dit : Nous ne pouvons voir qu'un espoir, la France réduite à jamais à l'impasse.

Notre politique ayant généralement été d'accord avec celle de la France, nous désirons ardemment la paix, et nous avons espoir dans la sagesse et la prudence des gouvernements allemands, ainsi que dans l'opinion de l'Europe, et la médiation des neutres.

Le Havre, 3 février.

Les Prussiens ont occupé Fécamp.

Le Havre, 4 février.

500 Prussiens sont à Doudeville. 1200 Prussiens sont à Thietreville, près Valnot, ils se sont logés par force chez les habitants et réquisitionnent des vivres.

Dieppe, 4 février.

Le chemin de fer n'est pas encore ou-

vert pour le transit des voyageurs.

Le 5^e régiment prussien occupe la Tigne de Dieppe.

La population désire la paix.

Berne, 2 février.

Les Prussiens profitent de l'armistice pour diriger sur Belfort de grandes masses de troupes qui traversent l'Alsace.

Belfort est bombardé continuellement.

L'armée est entrée en Suisse par trois points différents. Les Prussiens tirent dans la masse, quoiqu'il y ait une convention conclue entre Glonehamps et Herzog ait été communiquée à Manteuffel.

Pontarlier est rempli de morts, et offre un spectacle horrible. L'indignation est générale en Suisse; le *Bund* même proteste contre la barbarie prussienne; il dit que la sympathie pour la France augmente encore de jour en jour.

Un premier train est arrivé aujourd'hui à Berne. Il y a grand encombrement à la frontière. Le Conseil fédéral a pris toutes les mesures pour l'internement et la nourriture des Français qui souffrent la faim; 84,000 hommes sont répartis dans les cantons.

Dépêches prussiennes

Berlin, 4 février.

Nos troupes ont capturé à Paris environ 120,000 fusils de rempart, 1,500 pièces de campagne, 400 mitrailleuses, ainsi que des canonniers et un matériel considérable de locomotion.

Versailles, 2 février.

Officiel. — Dans des combats d'arrière-garde qui ont eu lieu le 30, le 31 janvier et le 1^{er} février, qui ont été parfois très violents, surtout près de La Cluse, entre Pontarlier et la frontière, l'armée française a été complètement refoulée dans les montagnes de la frontière.

Deux aigles, 19 canons et mitrailleuses, deux généraux, environ 1,500 prisonniers, plusieurs centaines de fourgons et beaucoup de matériel, sont tombés entre nos mains.

Nos pertes ont été environ 600 hommes tués ou blessés.

Les tentatives des généraux ennemis de se défaire de cette situation en invoquant le traité conclu à Versailles, sont restées sans résultat.

Garibaldi, qui se trouvait à Dijon et en danger d'être cerné, a échappé à ce sort par une retraite précipitée et après avoir essayé aussi d'arrêter nos opérations et d'invoquer la convention.

Dijon a été occupé par nos troupes le 1^{er} février, après un léger combat.

PARIS

Nous lisons dans le *Moniteur universel* du 31 janvier :

Paris, après cent quarante jours de siège, après vingt-deux jours de bombardement, après trois grandes sorties dont deux au moins comptent parmi les plus importantes opérations de cette guerre; Paris, après une défense qui, dans les conditions où elle s'est produite, n'a pas d'égal dans l'histoire; Paris n'était pas abattu de dévouement, mais les vivres, déjà rares, allaient lui manquer complètement.

Le Gouvernement n'a pas pensé que l'humanité lui permit d'attendre que les provisions fussent entièrement épuisées, et que Paris se trouvât réduit à cette extrémité où les hommes n'auraient eu qu'une alimentation misérablement insuffisante pour réparer leurs forces, et où des milliers de femmes et d'enfants, qui ne peuvent vivre de la rude nourriture du soldat, auraient journellement expiré de privation. Qui sait si la faim

inexorable n'avait déjà frappé au seuil de bien des demeures !

Pour une ville de plus de deux millions d'habitants, la perspective était effroyable et certaine. Qui oserait blâmer le Gouvernement de n'avoir pas attendu qu'elle fût une réalité ? Qui oserait prétendre que notre noble ville, plus chère que jamais à tous les Français, puisqu'elle est plus malheureuse, n'avait pas assez souffert ; qu'elle devait souffrir encore jusqu'à ce qu'elle ne fût plus qu'un monceau de ruines et de cadavres ?

Ce n'est pas nous qui nous arrogions ce droit. Nous avons toujours dit qu'il appartenait au Gouvernement de Paris de décider quand la limite des sacrifices serait atteinte. Cette limite fatale s'est rencontrée après l'infatigable sortie du 19 janvier. Le cercle de fer s'est trouvé infranchissable pour les assiégés, et les armées de la province étaient trop loin pour le briser.

Ce cercle, il a fallu s'adresser aux assiégés pour qu'il s'ouvrît.

Nous ignorons encore à quelles conditions a été obtenu l'armistice qui va permettre de ravitailler Paris et de convoquer une Assemblée. Nous ne doutons pas que le Gouvernement de la défense n'ait fait tous ses efforts pour les obtenir aussi favorables que possible; mais, quand il n'aurait qu'imparfaitement réussi dans cette négociation, quand il aurait dû subir ce que la plus impérieuse nécessité pouvait seule l'obliger d'accepter, nous jugerions encore peu généreux et peu patriotique d'ajouter par nos reproches à sa profonde douleur et de retirer quelque chose de notre admiration pour Paris. Cette ville a bien mérité de la patrie; son dévouement a contribué à sauver l'honneur de la France; et sur cet honneur, plus que sur les ressources matérielles qui nous restent, se fera notre pays et s'élèvera notre avenir.

Le *Mémorial* traduit du *Daily-Telegraph* un récit éloquent de la misère de Paris.

En voici quelques passages :

La parole serait impuissante à décrire l'impression que produit le spectacle de la reddition, le désarmement, les canons démontés, les barricades à l'intérieur, les maisons démolies etc., sur une population aussi impressionnable que celle de Paris. Mais ce ne serait rien encore si là se bornait ce que Paris jadis si brillant a à supporter en ce moment.

Par malheur le gouvernement de la défense nationale a tenu plus encore qu'il ne l'aurait voulu peut-être son engagement de résister jusqu'à la dernière extrémité.

Paris meurt littéralement de faim ! Et les jours de silence qui ont suivi la capitulation ont vu des horreurs qui ont dépassé les plus affreuses tortures du fer et du feu.

Les relevés de la mortalité nous apprendront sans doute combien de victimes déjà épuisées par la résistance ont succombé après l'armistice.

La famine et toutes les maladies qui l'accompagnent, ont été domiles dans le métropole vaincue, et le tableau que le comte de Bismark traçait par avance du courage des Parisiens ne s'est que trop cruellement réalisé.

Le gouvernement de la défense ne justifie pas suffisamment son erreur de huit jours dans le calcul des vivres, erreur qui sera expiée par des millions de vies humaines. Les assiégés semblent avoir fait ce qu'ils pouvaient; six millions de rations ont été envoyées dans une capitale affamée et des troupeaux considérables de bestiaux ont été amenés à

Paris. Les lignes de Havre et de Dieppe sont réparées en toute hâte et toutes facilités sont données pour le ravitaillement.

Paris dans la ligne d'investissement oublie ses douleurs, son orgueil, oublie tout enfin. Un seul mot sort de toutes les bouches : A manger ! A manger !

Les premiers jours sont terribles et nous craignons de lire plus tard une triste narration des incidents qui les auront marqués.

En tout autre moment la nouvelle défaite de Bourbaki aurait produit une impression profonde; mais en ce moment la population tout entière, les femmes, les enfants n'ont plus que ce cri déchirant : A manger ! A manger ! C'est le seul cri qui parvienne au dehors.

La situation générale est telle que bien que les approvisionnements arrivent par trois ou quatre voies différentes il est certain que depuis l'armistice un grand nombre de personnes sont mortes de faim et qu'un plus grand nombre périrent.

Jamais depuis que la guerre a ravagé la terre on n'a vu une telle agglomération de créatures humaines dans une plus pitoyable situation que Paris le jour de la reddition.

M. Jules Favre a télégraphié aux préfets du Nord : « Nous avons négocié parce que nous n'avions plus de pain ! »

Qu'on se figure ce qu'implique un pareil aveu quand il s'agit de deux millions d'êtres humains !

Paris, nous le lisons au peuple anglais, est encore exposé à de telles souffrances, qu'elles feront oublier les plus cruelles calamités du siège.

Il faut le nourrir rapidement et largement, ou bien Perret de calcul du gouvernement aura les plus épouvantables conséquences.

Chronique locale & départementale

AVIS AUX ELECTEURS.

Le vote n'ayant lieu qu'au chef-lieu de canton, il est évident qu'un grand nombre d'électeurs, dans les campagnes, soit par infirmité soit par cause d'éloignement, ne pourront aller déposer leur bulletin dans l'urne.

Pour remédier à cet inconvénient trop réel et que l'administration s'obstine à ne pas reconnaître, nous engageons les personnes qui peuvent le faire à mettre à la disposition des électeurs qui en auraient besoin, tous les moyens de transport dont ils peuvent disposer.

On nous communique la lettre suivante adressée à M. le maire de Roubaix :

St-Nicolas, 3 février 1871.

Monsieur le maire, Le décret sur les prochaines élections nous laissant la faculté d'exprimer nos votes en faveur des candidats de notre localité je viens vous prier de vouloir bien nous faire connaître le plus vite possible les noms de ceux qui se présentent à Roubaix, avoir soin de me faire faire un millier de bulletins de vote pour chacun d'eux.

Je ne doute pas, Monsieur le Maire, que vous ne vous fassiez un devoir de nous faciliter le vote en faveur de candidats roubaixiens. Je desirais donc toujours être instruit le plus promptement possible de tout ce qui se rattache aux élections et je sollicite la publication de la présente dans tous les journaux, de la localité, afin que tous les intéressés, quels qu'ils soient, soient renseignés sur nos dispositions.

Le bataillon de Roubaix, compte près de 4,000 votants sous les armes, il n'est que juste qu'il ait son poids dans la balance.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée. VANDEBEEULQUE.

doutés; le chien avait perdu le diapason de l'aboiement; il hurlait.

— Qui va là, on y va dit Paul.

Et il s'acheminait vers la porte de l'enclos.

— Laissez-moi faire cette reconnaissance tout seul, dit de Clavières; si c'est une embuscade, vous n'y tomberez pas. Ne compromettez point une colonie au berceau. Attendez-moi, mes amis.

— Vous ne voulez donc pas que je vous accompagne, monsieur le comte ? dit Paul d'un ton de respect.

— Non, mon ami, ni toi, ni personne.

Les quatre colons s'inclinèrent, en se résignant à attendre.

De Clavières rajusta sa camisole de couffin, et sa chevelure, que le ruban noir et la poudre n'emprisonnaient plus, pour cause d'émigration et de tropique, et, prenant son épée de combat, sans l'assujettir au ceinturon, il s'avança d'un pas tranquille vers la frontière de la colonie. La nuit était noire sous les arbres; mais un sillon blanc indiquait encore assez bien la route de la mer, malgré l'obscurité la plus profonde. La cloche ne sonnait plus; on n'entendait d'autre bruit qu'un léger murmure de vagues sur les récifs de la côte de Samarang.

A quelques pas de la porte, M. de Clavières mit l'épée à la main et profita de la soudaine éclaircie que le voisinage de la mer et l'absence des arbres donnaient au terrain pour explorer du regard les environs. Aucune forme humaine

ne se montra à travers les claires-voies de la palissade et de la porte. La nuit était belle comme une aurore indienne; toutes les constellations inconnues de notre hémisphère luisaient au ciel et dans la mer. Il semblait impossible de soupçonner la présence d'un ennemi au milieu de la sérénité de cette nature et de cette nuit.

Consulté par M. de Clavières, Asthon, le chien de garde, répondit par des plaintes sourdes et des murmures d'inquiétude contenue, qui avaient fort peu de chose à faire pour devenir des syllabes et des mots. L'animal — c'est ainsi que nous nommons de plus intelligents que nous — l'animal allongea ses narines entre les barreaux de palissades, en fermant les yeux comme pour se recueillir; et, aspirant un air encore chargé d'émanations inconnues des autres nuits, il regarda fixement son maître et sembla lui dire, ou lui dit :

— Prenez garde ! il y a un ennemi dans les environs.

Puis, secouant sa chaîne et appuyant une large patte sur la palissade, Asthon semblait ajouter que, s'il était libre de ses mouvements il se chargerait bien de découvrir l'ennemi.

Raymond de Clavières devina tout de suite la proposition; mais une idée l'arrêta. Si ce n'était pas un ennemi, mais un malheureux qui venait de sonner à une porte hospitalière, il ne fallait pas l'exposer aux attaques furieuses du molosse indien, vrai tigre déchaîné. Toute-

fois, le service offert méritait une récompense; le maître caressa le chien avec effusion, mais il ne le déchaîna pas.

Une idée est la mère d'une autre; dans ces moments solennels : Raymond de Clavières allongea sa main à travers les barreaux de la porte, et, saisissant la corde de la cloche, il sonna vivement pour rappeler l'ami ou l'ennemi et sortit d'un doute intolérable.

Cette idée eut une prompt réussite : du milieu d'un épais massif de tamarins et de gazons, une forme humaine se leva et marcha lentement vers la porte de l'enclos. Le chien se mit en arrêt de chasse, le maître jeta son épée et ouvrit.

C'était une femme.

— Seule ! dit Raymond en joignant les mains.

— Seule ! répondit une voix émue qui sortait du cœur et non des lèvres. Le gentilhomme de Versailles arrondit gracieusement son bras droit, l'offrit à l'étrangère, ferma la porte, dit quelques paroles obligées au gardien Asthon, et prit le chemin de la cabane. Trop poli pour interroger, il respecta le silence de l'inconnue, et attendit sa première parole pour répondre. Les quatre colons étaient debout et armés sur la terrasse, et prêts à voler au premier cri d'alarme de leur cinquième compagnon.

Un murmure de joie et de surprise accueillit l'étrangère sur le seul hospitalier. On l'introduisit dans la salle com-

mune avec une sorte de cérémonial respectueux, et très-significatif pour rassurer une femme dans un moment de crainte fort naturelle.

Les cinq colons se tinrent debout, tête découverte, comme des serviteurs qui attendent un ordre. L'inconnue s'assit sur une banquette formée avec des rameaux flexibles de nacléas, et dit d'une voix pleine de larmes :

— Je vous remercie, messieurs, de votre excellent accueil; un instant j'ai désespéré d'être reçue au milieu de la nuit, et je m'étais résignée à attendre le soleil, sous la protection de Dieu. Mais je comptais aussi beaucoup sur vous, pour demain, parce que la Providence et l'homme qui m'ont déposée sur cette terre ne pouvaient pas me tromper.

— Madame, dit Raymond de Clavières, qui se crut alors autorisé à parler; madame, vous paraissiez accablée de fatigue; ainsi nous ne prolongerons pas plus longtemps la veillée. Vous êtes ici en lieu sûr, si toutefois il y a un lieu sûr dans ce monde. Prenez un repos qui vous est si nécessaire. Demain, si vous daignez faire quelque concession aux légitimes exigences de notre curiosité, nous vous écouterons avec intérêt tout fraternel.

En disant cela, Raymond de Clavières ouvrit une porte, et donnant à l'étrangère la lampe de la salle commune, il ajouta : — Voici notre petite chambre de réserve; elle est destinée aux voyageurs, aux naufragés, aux malheureux. Si vous

l'acceptez pour votre nuit, jamais elle n'aura reçu tant d'honneur.

L'inconnue répondit par un sourire de reconnaissance, prit la lampe, serra les mains des colons et sortit.

Raymond de Clavières fit un signe à ses compagnons et les entraîna sur la terrasse.

— Parlons bien bas, mes amis, leur dit-il; ne lui laissons pas croire que nous veillons pour la protéger ou la calomnier par des conjectures. Nous ne savons rien, il nous est donc permis de supposer qu'il y a encore un danger autour de cette femme. Notre devoir est donc de veiller toute la nuit et de garder son sommeil.

Cette proposition fut accueillie très-favorablement.

— En Europe, dit Vandrusen, on trouverait cette aventure fort étrange; mais ici, tout cela nous paraît très-naturel. Au reste, nous avons tous vu tant de choses extraordinaires, que rien ne nous étonne plus.

— M'étonner de quelque chose, moi ! dit Raymond de Clavières; avec un long soupire, m'étonner ! j'ai vu des hommes envoyer à la guillotine de jeunes filles et de jeunes femmes comme coupables de n'avoir rien fait; voulez-vous que je m'étonne de voir sur la côte de Java une jeune femme sauvée par la Providence et par nous ! Il faut des compensations.

— Des impossibilités matérielles empêchant le messager de Paris de pénétrer dans la capitale, son départ est ajourné. On nous prie d'en informer le public.

Un mouvement extraordinaire dans le port de Dunkerque. Les aliments de toute nature abondent sur nos quais d'embarquement.

Les vapeurs des compagnies sont réquisitionnées pour les transports sur Dieppe; les compagnies anglaises en offrent de tous les tonnages qui sont acceptés pour la plupart.

Les jours n'étant pas assez longs, les nuits viennent en aide. S'il en est de même dans les autres ports du littoral, nous demanderons où Dieppe placera ces halles flottantes qui se dirigent sur son port.

Les assises du département du Nord s'ouvriront à Douai le lundi 6 février prochain, sous la présidence de M. le conseiller Duhem. Voici les noms des jurés titulaires qui doivent siéger pendant la session :

- MM. Jules Davrou, propriétaire à Uxem. — Edmond Piérard, fabricant de sucre à St-Aubert. — Alfred Delannoy, épicier à Roubaix. — Pierre Bauduin, cultivateur à Trith. — Vaire Levent, maire à Bavay. — Jean Courtin, cultivateur à Landrecies. — Joseph Martin, maire à Mecquignies. — Lemaire, fabricant de sucre à Bauvin. — Henri Loyer, filateur de coton à Lille. — Louis Delcourt, cultivateur à Bondues. — André Six, épicier à Sequedin. — Jules Vandewalle, propriétaire à Bailleur. — Pourpoint, fabricant d'étoffes à Soire-le-Château. — H. D. Bisschop, rentier à Tourcoing. — Pierre Buisset, médecin à Auberchiecourt. — Brubeau, brasseur à Louvignies-Quenoy. — Frédéric Valet, fermier à Wasnes-au-Bac. — Théophile Eyraud, propriétaire à Maroilles. — Augustin Tournel, notaire à Gœlle. — André Driessne, avocat à Solesmes. — Colsson, artiste sculpteur à Wormhoudt. — Théodore Ducautin, propriétaire à Marnaix. — Martial Vite, cultivateur à Villers-Guistain. — Paul Bernard, propriétaire à Lille. — Louis Lamerand, négociant à Nièppe. — Bourgeois, cultivateur à Villers-en-Cauchés. — Louis Obert, propriétaire à Lille. — Hornes, cultivateur à Maulde. — Jean Courroux, propriétaire à Cousoire. — Lindorff Durand, rentier à Landrecies. — Cyrille Bauduin, fabricant à Quiévy. — Albéric Mazurel, maître menuisier à Condé. — Albéric Mazurel, directeur

(La suite à un prochain numéro.)